

Bordeaux, le 8 novembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée régionale Santé environnement : une mobilisation des acteurs autour du lancement du nouveau Plan régional santé environnement Nouvelle-Aquitaine 2024-2028 (PRSE 4)

La journée de lancement du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) du 8 novembre à Angoulême, co-organisée par l'ARS, la Préfecture de Région et le Conseil régional, a été l'occasion de mobiliser toute la communauté d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce nouveau plan.

« L'environnement est la clé d'une meilleure santé » (OMS 1999). Les citoyens souhaitent que soit pris en compte l'impact, favorable ou défavorable, du progrès scientifique et du développement économique sur leur environnement et leur santé, mais la santé environnementale est un sujet complexe.

Pour agir dans ce domaine, toutes les parties prenantes doivent donc être engagées autour d'un projet commun : services de l'État, collectivités, entreprises, professionnels de santé, associations, etc. Le PRSE 4 permet cette mobilisation de l'ensemble des compétences pour déployer une politique en santé environnement efficace, complémentaire aux actions réglementaires (surveillance des milieux, inspection, contrôle, coercition ...).

I Le PRSE 4 : une réponse aux nouveaux enjeux de santé d'aujourd'hui et de demain

Le PRSE 4 copiloté par l'ARS, la Préfecture de Région et le Conseil régional a pour objectif de réduire les expositions des Néo-Aquitains aux risques présents dans l'environnement et de favoriser les environnements favorables à la santé, en intégrant les nouveaux enjeux : la prise en compte du changement climatique, la prévention et la lutte contre les zoonoses et la démarche « One Health - Une seule santé » qui reconnaît l'interdépendance entre santé humaine, santé animale et environnement.

I Le fil conducteur du PRSE 4 : la démarche « One Health - Une seule santé »

Les attentes citoyennes sont croissantes sur les questions de santé environnement. Par ailleurs la pandémie de Covid-19 et les épizooties d'Influenza aviaire ont rappelé les interconnexions étroites entre les santés humaine, animale, et celle des écosystèmes dans lesquels nous vivons.

Le PRSE 4 va mettre l'accent sur les actions permettant de mieux comprendre et de réduire les risques liés aux polluants chimiques, physiques ou biologiques, ceux liés aux espèces végétales ou animales à enjeux pour la santé (allergies, pathologies transmises de l'animal à l'homme, résistance bactérienne), et d'anticiper des crises sanitaires (ex : grippe aviaire, tuberculose bovine).

I Le PRSE 4 : le choix d'actions à impact et territorialisées

Le PRSE Nouvelle-Aquitaine 2024 – 2028 est le quatrième en Nouvelle-Aquitaine. Il décline le Plan national santé environnement (PNSE) 4 en l'adaptant aux problématiques santé environnement de Nouvelle-Aquitaine. Le PRSE 4 assure la poursuite et l'amplification de la dynamique créée en santé environnement grâce au précédent plan (21 actions concrètes déployées et 11 millions d'euros investis).

Ce nouveau plan contient 5 axes, 10 objectifs stratégiques, 21 objectifs opérationnels (voir infographie en annexe). Il a été conçu et sera conduit avec une recherche d'efficacité maximale dans la mise en œuvre d'actions à impact (ex : choix d'actions visant à réduire les expositions aux risques, cibles claires avec indicateurs de suivi, pilotes et moyens identifiés, mobilisation de leviers financiers).

Enfin, ce PRSE4 a vocation à être territorialisé et nécessite la mobilisation des collectivités territoriales. Pour ce faire, l'ARS dispose d'un outil, le contrat local de santé. Les acteurs impliqués dans ces contrats, en proximité des citoyens, sont compétents sur des sujets tels que l'Urbanisme favorable à la santé (UFS), la réalisation d'études d'Impact sur la Santé (EIS) sur des projets d'aménagement, la mobilisation citoyenne pour lutter contre le moustique tigre, ... La Région quant à elle s'appuie notamment sur sa politique contractuelle avec les collectivités locales pour décliner les objectifs du PRSE et de sa Feuille de route Santé 2023-2028 en actions concrètes.

Les pilotes d'actions du PRSE 4 vont leur proposer des outils opérationnels pour agir (webinaires, accompagnement spécifique, opérateurs à disposition, sites internet, ...). Ils bénéficieront également de l'animation mise en place autour du PRSE4 pour s'acculturer et travailler en réseau.

Depuis 2023, le PRSE4 a fait l'objet d'une large consultation avec l'ensemble des acteurs en santé environnement de Nouvelle-Aquitaine, grâce à des journées régionales dédiées, des groupes de travail, des consultations en ligne, institutionnelles obligatoires ou facultatives, et des présentations. Le PRSE 4 entre désormais dans sa phase de mise en œuvre.

Contacts presse :

Préfecture Nouvelle-Aquitaine

Sophie Billa - 06 07 62 05 99 - pref-communication@girondedev.fr

ARS Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude SAVOYE - 06 65 24 84 60 - ars-na-communication@ars.sante.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 - presse@nouvelle-aquitaine.fr

Les priorités d'action du PRSE 4 Nouvelle-Aquitaine (2024-2028)

